



Rapport

**Visite de l'honorable George J. Furey, c.r.,
président du Sénat,
et d'une délégation parlementaire,
Arabie saoudite et Oman**

du 15 au 20 janvier 2017

L'honorable George J. Furey, c.r., président du Sénat, a mené une délégation parlementaire en visite officielle au Royaume d'Arabie saoudite et au Sultanat d'Oman du 15 au 20 janvier 2017.

La délégation a l'honneur de déposer son

Rapport

La délégation officielle était composée des membres suivants :

- L'honorable George J. Furey, c.r., président du Sénat;
- Mme Karen Furey;
- L'honorable V. Peter Harder, C.P., sénateur;
- L'honorable Percy E. Downe, sénateur;
- L'honorable Vernon White, sénateur;
- M. Stuart Barnable, chef de cabinet du président; et
- M. François Michaud, secrétaire de la délégation.

Contexte – Arabie saoudite

Le Royaume d'Arabie saoudite est une monarchie absolue dont le Conseil consultatif (Majlis al Choura) est l'organe consultatif officiel ; cette assemblée est monocamérale. Elle est composée de 151 membres, tous nommés pour quatre ans par le roi. Un décret royal émis le 2 décembre 2016 a stipulé que les femmes seraient représentées au Conseil par un minimum de 20 % de ses 150 membres, c'est-à-dire 30 femmes.

Le Royaume d'Arabie saoudite est une puissance mondiale. C'est le seul pays arabe du G20 et un centre religieux pour les 1,6 milliard de musulmans dans le monde. Le Royaume d'Arabie saoudite occupe environ quatre cinquièmes de la péninsule d'Arabie. Le pays compte plus de 31 millions de personnes et la langue officielle est l'arabe. La capitale royale est Riyad. C'est également en Arabie saoudite que se trouvent les villes les plus saintes de l'islam, soit La Mecque, lieu de naissance du prophète Mahomet, et Médine, son lieu de sépulture. Le pays est le plus important exportateur de pétrole, possède les plus vastes réserves pétrolières au monde (environ 20 % des réserves totales prouvées) et est un membre dirigeant de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Le Canada entretient de bonnes relations avec l'Arabie saoudite. Étant donné son rôle important dans la promotion de la sécurité et de la stabilité régionales, l'Arabie saoudite est un partenaire important pour le Canada dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le Canada et l'Arabie saoudite ont établi des relations diplomatiques en 1973. Le Canada est représenté par une ambassade à Riyad et l'Arabie saoudite est représentée au Canada par une ambassade à Ottawa.

Objectifs – Arabie saoudite

La visite avait comme objectifs de :

- Renforcer les relations entre le Canada et l'Arabie saoudite;
- Encourager le dialogue parlementaire continu en faisant la promotion des échanges parlementaires;
- Souligner l'éventail des intérêts du Canada dans la région;
- Examiner les politiques étrangères en ce qui concerne les questions d'intérêt international et commun, entre autres le terrorisme et les réfugiés;
- Encourager les échanges d'étudiants; et
- Maintenir de bonnes relations dans tous les domaines d'intérêt commun.

Rencontres

Lors de sa visite à Riyad, en Arabie saoudite, la délégation a rencontré les personnes suivantes :

- Sa Majesté le roi Salmane ben Abdulaziz al Saoud;
- Son Excellence monsieur Abdallah ben Mohammed ben Ibrahim al Cheikh, président du Conseil consultatif;
- Son Excellence monsieur Ahmed ben Mohammed al Issa, ministre de l'Éducation;
- Son Excellence Dr Abdullah al Rabiah, superviseur général, Centre du Roi Salmane pour les secours et l'aide humanitaire;
- Monsieur Fayçal Abdulrahman ben Muaammar, secrétaire général, Centre international du Roi Abdullah ben Abdulaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel (KAIICID);
- Major-général Nasser al Mutairi, directeur, Centre Mohammed ben Nayef pour les consultations et les soins.

Rencontre avec Sa Majesté le roi Salmane ben Abdulaziz al Saoud

Le Président Furey a rencontré Sa Majesté le roi Salmane ben Abdulaziz al Saoud pour discuter des relations importantes entre le Canada et l'Arabie saoudite.

D'autres questions d'intérêt commun ont également été discutées, notamment les échanges d'étudiants ainsi que l'investissement étranger et la situation politique dans la région du Golfe. Le Président et Sa Majesté ont également parlé de questions économiques dans le cadre du projet « Vision 2030 » de l'Arabie saoudite.

Rencontre avec Son Excellence monsieur Abdallah ben Mohammed ben Ibrahim al Cheikh, président du Conseil consultatif

Le président Furey et les membres la délégation sont chaleureusement accueillis par le président du Conseil consultatif, monsieur Abdallah ben Mohammed ben Ibrahim al Cheikh. Le président Furey et le président al Cheikh examinent les relations actuelles entre le Canada et l'Arabie saoudite tout en accordant une attention spéciale à la

diplomatie parlementaire. Ils accordent tous deux une grande importance au resserrement des liens entre le Sénat du Canada et le Conseil consultatif.

Le projet Vision 2030, projet saoudien piloté par le vice-prince héritier du royaume, est présenté par le président al Cheikh comme étant le principal défi auquel fait face le Conseil consultatif. Les présidents discutent l'apport que pourrait offrir le Canada dans ce contexte.

Le président Furey et le président al Cheikh discutent des programmes pour étudiants étrangers offerts au Canada, particulièrement en médecine. Les programmes d'échanges d'étudiants sont avantageux pour tous ceux qui sont impliqués dans ces projets, conviennent les présidents. De plus, ils contribuent ainsi à un important échange de connaissances et de transferts de technologie. Un obstacle à la venue d'un plus grand nombre d'étudiants canadiens au Royaume d'Arabie saoudite est le coût élevé des visas exigés par le gouvernement saoudien.

Les enjeux de terrorisme et de maintien de la paix sont également abordés. Le président du Conseil consultatif, constatant le grand respect dont jouit le Canada au niveau international, exprime le souhait de voir le Canada être encore plus actif pour la paix. Le président al Cheik esquisse les actions entreprises par son pays pour contrer le terrorisme, enjeu qui, d'après lui, ne relève pas que d'un seul pays.

Rencontre avec Son Excellence monsieur Ahmed ben Mohammed al Issa, ministre de l'Éducation

Le ministre al Issa accueille le président et sa délégation et exprime à quel point il était heureux d'avoir une rencontre avec un dignitaire du Canada, pays qui reçoit une importante quantité d'étudiants saoudiens. L'ambassadeur Horak souligne que l'éducation est l'un des points forts de la relation entre l'Arabie saoudite et le Canada, conjoncture dont tous sortent gagnants. Le monde de la santé a particulièrement profité de l'exemple canadien. Le président Furey et le ministre al Issa concordent pour dire qu'un accroissement d'échanges d'étudiants serait grandement souhaitable.

Le ministre explique les répercussions de la Vision 2030 sur le monde de l'éducation. Entre autres, l'accent est mis sur la qualité de l'éducation afin d'équiper les générations montantes à la nouvelle économie dont veut se doter l'Arabie saoudite. Le ministre a la responsabilité de 36 initiatives dans ce contexte et met l'emphase sur les mathématiques et les sciences, ainsi que sur les langues étrangères.

Le ministre souligne que l'école privée représente présentement environ 15% de la population estudiantine et qu'il souhaite voir ce pourcentage augmenter à 25%. Un de ses objectifs est de donner plus de pouvoirs aux écoles.

Rencontre avec le Dr Abdullah al Rabiah, superviseur général, Centre du Roi Salmane pour les secours et l'aide humanitaire

Le Centre du Roi Salmane pour les secours et l'aide humanitaire («KSRelief») est un centre international dont l'objectif est d'atténuer les souffrances des peuples affectés. Son superviseur général, le Dr al Rabiah, est un médecin formé au Canada ayant déjà rencontré le président Furey à Ottawa en septembre 2016.

Le Dr al Rabiah et son équipe présentent une vidéo au président et à la délégation, vidéo dans laquelle les multiples projets du Centre sont expliqués. Le Centre travaille de concert avec plusieurs organisations internationales, comme l'ONU, USAID ou encore DFID, sur des projets en éducation, agriculture, santé, etc.

La discussion porte également sur le financement du Centre et l'apport du Canada. Le partenariat avec des ONG canadiennes est également soulevé. L'équipe du Dr Rabiah souligne l'excellence du travail des ONG canadiennes et souhaite que celles-ci participent aux appels de propositions du Centre. Le Centre cherche à développer ses capacités et croit que le pays fondateur des forces de maintien de la paix, le Canada, pourrait être d'une grande aide à cet égard.

Rencontre avec monsieur Fayçal Abdulrahman ben Muaammar, secrétaire général, Centre international du Roi Abdullah ben Abdulaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel (KAIICID)

Monsieur ben Muaammar, secrétaire général du Centre international du Roi Abdullah ben Abdulaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel (KAIICID) accueille chaleureusement le président et sa délégation.

Monsieur ben Muammar offre un aperçu du jeune historique du Centre et explique que sa genèse se trouve dans le 11 septembre 2001. L'objectif du Centre est d'amener les leaders religieux de toutes les religions et les décideurs politiques à dialoguer : le Centre cherche à bâtir des ponts. À titre d'organisation intergouvernementale, le Centre cherche également à mousser le rôle des leaders religieux afin qu'eux-mêmes moussent la paix.

Des représentants des grandes religions siègent sur son conseil d'administration. Le Centre est entièrement indépendant du gouvernement saoudien, soutient monsieur ben Muaammar, même si celui-ci finance toutes les opérations. Le roi et les princes héritiers appuient sans réserve le Centre qui a organisé plusieurs conférences sur plusieurs enjeux importants, incluant l'extrémisme et la place des femmes.

Rencontre avec le major-général Nasser al Mutairi, directeur, Centre Mohammed ben Nayef pour les consultations et les soins

Le président Furey se rend au Centre Mohammed ben Nayef pour les consultations et les soins afin d'en apprendre davantage sur ce centre de déradicalisation. Le major-général al Mutairi et son équipe offrent une présentation intitulée « Recherche d'avant-garde en réhabilitation intellectuelle : l'expérience du Centre Mohammed ben Nayef ».

Le Centre a pour principes de base d'être une institution correctionnelle de haut niveau corrigeant la pensée de ses détenus conformément à des méthodes scientifiques respectant la charia, le droit international et les principes humains. Le Centre a également publié l'« Encyclopédie Répondre aux idées fausses » (disponible en arabe seulement).

Répondant aux questions du président et des membres de la délégation, le major-général al Mutairi souligne que le Centre a également des détenues de sexe féminin et

que le Centre ne fait pas de prévention, il accueille plutôt des personnes ayant déjà été condamnées.

Contexte – Oman

Le Sultanat d'Oman est le plus ancien État indépendant du monde arabe. Depuis 30 ans, Oman, pays riche en pétrole, libéralise lentement son régime politique. L'émir règne comme un monarque tout puissant, mais il a apporté des réformes démocratiques. Le Conseil consultatif est élu directement depuis 2003. Les femmes ont le droit de vote et peuvent briguer les suffrages et elles comptent des membres au Conseil consultatif depuis 1994. Le sultan Qaboos a effectué plusieurs réformes pour moderniser le pays en construisant l'infrastructure, en mettant en œuvre des programmes d'éducation et de santé, en faisant la promotion des droits de la personne et en élargissant la participation du public à la conduite des affaires publiques du pays.

La politique étrangère d'Oman cherche principalement à faire en sorte que le développement économique interne ne soit pas perturbé. Oman fait partie du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui inclut l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis (EA), le Koweït, le Qatar, et Bahreïn, une région qui compte près de la moitié des réserves mondiales prouvées de pétrole.

Le Canada est représenté par une ambassade à Riyad et un consulat honoraire à Mascate, tandis qu'Oman est représenté au Canada par son ambassade de Washington, D.C. Vu la nature pragmatique de sa politique étrangère, Oman a apporté un soutien diplomatique et logistique aux opérations alliées en Afghanistan. Les Forces canadiennes sont autorisées depuis longtemps à accéder aux ports omanais.

Objectifs – Oman

La visite de la délégation visait à :

- améliorer les relations entre le Canada et Oman;
- encourager le dialogue parlementaire continu afin de promouvoir les échanges parlementaires;
- mettre en évidence la gamme d'intérêts du Canada dans la région;
- chercher à établir de bonnes relations dans tous les domaines d'intérêt commun;
- promouvoir les échanges en matière d'éducation dans la région;
- discuter des politiques étrangères relativement aux questions d'intérêt international et mutuel.

Rencontres

Lors de sa visite à Mascate, Oman, la délégation a rencontré les personnes suivantes :

- Son Altesse Sayyid Fahd ben Mahmoud al Said, vice-premier ministre au Conseil des ministres;
- Son Excellence monsieur Yahya ben Mahfoudh al Manthri, président du Conseil de l'État (Majlis al Dawla);
- Son Excellence monsieur Cheikh Khalid ben Hilal al Ma'awali, président du Conseil consultatif (Majlis al Choura);

- Son Excellence monsieur Youssef ben Alaoui ben Abdoullah, ministre des affaires étrangères;
- Son Excellence Sultan ben Salim ben Said al Habsi, secrétaire général du haut conseil pour la planification et le développement

Rencontre avec Son Altesse Sayyid Fahd ben Mahmoud al Said, vice-premier ministre au Conseil des ministres

Son Altesse Sayyid Fahd ben Mahmoud al Said, vice-premier ministre au Conseil des ministres accueille chaleureusement le président et sa délégation.

Son Altesse et le président discutent en détail les relations entre le Sultanat d'Oman et le Canada touchant au passage les échanges d'étudiants, les investissements étrangers ainsi que les valeurs communes.

L'audience se poursuit sur des thèmes touchant à la situation politique dans la région ainsi qu'au rôle de médiateur que cherche à remplir Oman. L'importance du Conseil de coopération du Golfe fait l'objet d'une discussion de fond. Les enjeux économiques sont également abordés.

Le président Furey souligne l'importance des relations entre le Canada et Oman, pays qui une grande réputation à titre de négociateur et de défenseur de la paix. Il remercie Oman pour sa fructueuse coopération dans le dossier Homa Hoodfar.

Rencontre avec Son Excellence monsieur Yahya ben Mahfoudh al Manthri, président du Conseil de l'État

Son Excellence le président al Manthri accueille chaleureusement le président et sa délégation et mentionne qu'il a déjà visité le Canada.

La discussion porte entre autres sur le Conseil qui compte 85 membres nommés par décret royal. Le Conseil compte présentement 14 femmes. Le Conseil siège de novembre à juin, une à deux fois par mois; des sessions extraordinaires peuvent être convoquées au besoin. Le Conseil compte 6 comités qui siègent régulièrement. Le Conseil ne peut reporter l'adoption du budget, qui doit être adopté de façon identique par les deux chambres. Le Conseil offre également son avis au gouvernement : il a entre autres proposé de passer à l'économie du savoir afin d'amener les générations montantes à travailler dans le secteur privé.

Le président al Manthri explique que les pays membres du Conseil de coopération du Golfe ont une entité interparlementaire qui siège tous les ans et possède des comités. Ce groupe interparlementaire peut offrir des avis au Conseil et a pour objectif de favoriser les relations entre les pays membres.

Les présidents concordent pour dire qu'un accroissement d'échanges d'étudiants serait grandement souhaitable.

La discussion porte également sur le système d'irrigation de Mascate, les sources d'approvisionnement en énergie et le tourisme.

Rencontre avec Son Excellence monsieur Cheikh Khalid ben Hilal al Ma'awali, président du Conseil consultatif

Son Excellence le président al Ma'awali accueille chaleureusement le président et sa délégation.

La discussion porte sur le Conseil consultatif. Le Conseil compte 85 membres élus au suffrage universel. Le président al Ma'awali se désole que seulement une femme ait été élue. Il faut avoir 30 ans pour être candidat, avoir un casier judiciaire vierge et détenir au minimum un diplôme d'études secondaires. Il faut avoir 21 ans pour voter. Depuis 2011, les membres du Conseil consultatif peuvent élire directement leur président et le président al Ma'awali est donc le premier président élu du Conseil. Le président al Ma'awali explique que le Conseil consultatif peut, comme tout autre parlement, faire des audits. Le budget n'est pas approuvé par le parlement, mais celui-ci peut faire des recommandations au gouvernement quant aux dépenses publiques. Les ministres ne comparaissent pas devant l'un des huit comités mais bien devant le Conseil consultatif : il y a une comparution par mois. Si 15 membres du Conseil constatent une violation des obligations d'un ministre, ils peuvent écrire au Sultan qui doit statuer sur la question. L'une des priorités du Conseil est l'implication citoyenne : en effet, les membres du Conseil consultatif souhaitent que le peuple se sente impliqué dans les accomplissements démocratiques.

Le Conseil n'ayant pas de comité sur la défense et la sécurité nationale, le président al Ma'awali s'enquiert de l'expérience canadienne.

Le président Furey rappelle les remerciements offerts par le gouvernement canadien au gouvernement omanais dans l'affaire Homa Hoodfar et il offre maintenant ses plus sincères remerciements de parlement à parlement.

Rencontre avec Son Excellence monsieur Youssef ben Alaoui ben Abdoullah, ministre des affaires étrangères

Son Excellence ben Alaoui accueille chaleureusement le président et la délégation et souligne son admiration pour le Canada, pays qui a beaucoup en commun avec Oman. Il affirme également que le Canada jouit d'une forte position en Europe et aux États-Unis.

Il traite des affaires régionales comme l'Iran et le Yémen ou encore la Syrie.

Son Excellence ben Alaoui souligne l'importance de la neutralité pour un pays comme Oman. Le président Furey souligne l'importance des relations entre le Canada et Oman, pays qui une grande réputation à titre de négociateur et de défenseur de la paix. Il remercie Oman pour sa fructueuse coopération dans le dossier Homa Hoodfar.

La rencontre se poursuit par une présentation faite par Son Altesse Fayçal Turki al Said, directeur général, promotion des investissements, et monsieur Saleh Hamoud Ali al Hasni, gestionnaire de l'accueil central. La présentation se concentre sur les occasions d'affaires et d'investissement à Oman en général et sur le port de Dqum en particulier.

Rencontre avec Son Excellence Sultan ben Salim ben Said al Habsi, secrétaire général du haut conseil pour la planification et le développement

Son Excellence Habsi traite du commerce avec le Canada et des investissements étrangers et souhaite les voir croître car ils sont fort peu développés.

Il informe le président qu'Oman s'est doté en 1996 d'un cadre stratégique nommé Vision 2020 dont les principaux secteurs sont la logistique, le tourisme, les mines et les pêches, entre autres. Depuis, le gouvernement s'est doté d'une nouvelle stratégie à long terme nommé Vision 2040 dont les cinq piliers sont : le développement durable, le développement des capacités, un secteur privé compétitif, l'identité nationale et la sécurité nationale. Son Excellence al Habsi indique que les stratégies d'espace et urbaine sont la plateforme dont jaillira tout le reste. L'un des objectifs est de s'assurer que plus d'Omanis obtiennent un bon emploi : Son Excellence explique qu'environ la moitié de la population d'Oman est composée d'étrangers, ce qui occasionne un chômage élevé dans la population locale. L'objectif est de ramener cette proportion à un tiers. En effet, Oman continuera à avoir un besoin en main-d'œuvre peu qualifiée.

Concernant la sécurité nationale, Son Excellence confie au président que ce thème a fait l'objet de beaucoup de discussions qui ne sont pas terminées. Il compare alors Oman et le Canada, tous deux des pays de paix, de diversité et de tolérance ayant chacun un géant comme voisin. Cela amène une obligation de préserver l'identité des deux pays, conclut-il.

Remerciements

Les membres de la délégation canadienne souhaitent remercier Sa Majesté le roi Salmane ben Abdulaziz al Saoud ainsi que Son Excellence monsieur Abdallah ben Mohammed ben Ibrahim al Cheikh, président du Conseil consultatif pour l'accueil chaleureux au Royaume d'Arabie saoudite. De plus, les membres de la délégation souhaitent offrir des remerciements très chaleureux au Dr Tarek A. Fadaak, membre de du Conseil consultatif qui les a accompagnés tout au long du séjour au Royaume. Des remerciements vont également à l'équipe du protocole du Conseil consultatif.

Les membres de la délégation tiennent à remercier Son Excellence monsieur Yahya ben Mahfoudh al Manthri, président du Conseil d'État et Son Excellence Cheikh Khalid ben Hilal al Ma'awali, président du Conseil consultatif pour leur généreuse hospitalité. De plus, la délégation souhaite remercier le personnel de l'équipe du protocole du ministère des affaires étrangères d'Oman pour son dévouement tout au long de la visite.

Les membres de la délégation expriment également leur gratitude au personnel de l'ambassade canadienne pour l'Arabie saoudite et Oman pour leur aide avant la visite et pendant les rencontres, ainsi que pour les avoir accompagnés durant leurs déplacements. À cet égard, les délégués remercient monsieur l'ambassadeur Dennis Horak, monsieur Daniel Whelan, madame Nancy Guy, madame Aliya Mawani et monsieur Abdurahman Salman pour la qualité des rencontres organisées et le bon déroulement de la visite.

Enfin, les délégués souhaitent remercier Affaires mondiales Canada et la Bibliothèque du Parlement pour la documentation qu'ils ont fournie dans le cadre de la préparation du voyage.

Respectueusement soumis,

Le président du Sénat,
L'honorable George J. Furey, c.r.

Dépenses de voyage

Visite de l'honorable George J. Furey, c.r., président du Sénat, et d'une délégation parlementaire, Arabie saoudite et Oman

DÉPLACEMENTS	83 947,28\$
HÉBERGEMENT	0,00\$
INDEMNITÉS QUOTIDIENNES	3 056,68\$
PROTOCOLE	3 710,92\$
FRAIS DIVERS	1 112,22\$
TOTAL	91 827,10\$